



La Section SAUVETAGE AQUATIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation s'adresse aux élèves, filles et garçons, seconde, de première et terminale, toutes sections confondues, qui souhaitent :

- pratiquer une activité sportive de pleine nature et intégrer de nouvelles compétences ;
- concilier poursuites d'études et pratique d'un sport ;
- approfondir leur expérience grâce à 9 heures de pratique hebdomadaire ;
- accéder à des performances sportives de niveau régional, national, voire, pour certains, international ;
- développer l'autonomie, acquérir une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne ;
- préparer dans une structure adaptée les diplômes de PSC 1, BSB et BNSSA (BNSSA piscine, BNSSA mer), les valoriser sur le territoire via des emplois saisonniers ou permanents (surveillance de plages, piscines, plan d'eau) ;
- développer ainsi des valeurs citoyennes d'aide aux victimes, de solidarité, d'entraide mais aussi de l'effort, du dépassement de soi.

Ces élèves contribuent à l'ambiance sportive de l'établissement et s'impliquent dans l'organisation de rencontres UNSS locales dans leur discipline (juges, tuteurs de jeunes).

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Les cours ont lieu :

- Le lundi après-midi de 16h30 à 18h30.
- Le mardi après-midi de 16h30 à 18h30.
- Le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30.

LES « + » DU LYCÉE DE LA MER ET DU LITTORAL

- Une situation géographique privilégiée permettant une pratique régulière.
- Des moyens de transport dédiés.
- Un encadrement par un enseignant du lycée et un moniteur diplômé d'état.
- Un partenariat avec l'Association Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique et le Comité de la Charente Maritime de Sauvetage et de Secourisme.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Imprimer un dossier sur le site du lycée et le faire parvenir à l'établissement.
- Participer à la sélection organisée par le lycée tous les ans au mois d'avril ou mai.

